

Flash infos

Bulletin municipal | Automne/Hiver 2023



Joyeuses
Fêtes

Pour l'Actu en direct pensez **Panneau Pocket**. 500 abonnés possèdent Groissiat dans leurs favoris, ce sont 82 % des foyers de la commune qui sont fidèles à Panneau Pocket

Rejoignez-les, les infos diffusées sont utiles voire essentielles en cas d'alerte météo, travaux, incidents.



Notre site :

www.groissiat.fr



Cérémonie des vœux 2024



SOMMAIRE

2

AGENDA 2023
SOMMAIRE

3

LE MOT DU MAIRE

4-6

CADRE DE VIE

7

ACTUALITÉS - INFOS

8

ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

9-10

ENFANCE - JEUNESSE

10

PORTRAITS-ZOOM

11

ETAT CIVIL

12

PORTRAITS-HOMMAGES
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Edité par la Mairie de Groissiat
50 route de Château Covet
01100 GROISSIAT
Tél : 04 74 77 13 08
Mail : mairie@mairiegroissiat.fr

Directrice de publication :
Patricia DEGUERRY

Rédactrices :
Patricia DEGUERRY
Evelyne MORAND

Mise en page et impression :
Imprimerie Solypac, labellisée Imprim'Vert®,
à Oyonnax
Tirage : 550 ex.

Remerciements à Bernard Pichon,
Jean-Pierre Miaglia pour les photos



**Chers Groissiat,
Dans le Flash Infos
du mois de juillet,
je commençais à
évoquer la révision
du PLUIH (Plan
Local d'Urbanisme
Intercommunal)
qui s'annonçait
compliquée et cela
s'est confirmé.**

**Ce sujet est
préoccupant pour
les propriétaires,
pour les maires,
lesquels doivent
mener sous l'égide
de HBA ce vaste et
complexe chantier.**

Depuis, un registre de concertation avec le public a été mis à disposition par HBA dans toutes les mairies, dont la nôtre. Je vous invite à y formuler vos éventuelles remarques ou questions. Plus tard, dans la suite de la procédure, des réunions publiques de présentation des avancements seront programmées. Ces réunions publiques seront annoncées par tous moyens de communication – affichage, Panneau Pocket, site internet, presse, ... - alors je vous encourage d'ores et déjà, à participer à ces échanges.

De mon côté, avec mes collègues élus référents et les services municipaux, nous avons rencontré, à deux reprises, les représentants de HBA et le bureau d'étude en charge de ce dossier. Des ajustements et des précisions ont été demandés aux services de l'Etat par les instances de HBA mais pour le moment, rien ne permet d'affirmer que des assouplissements seront obtenus afin de pouvoir mener à bien cette difficile mission.

Je tiens donc à être parfaitement transparente avec les habitants de Groissiat et l'ensemble des propriétaires de notre territoire communal. Nous faisons absolument tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver le maximum de ressources foncières constructibles MAIS les contraintes légales vont à l'opposé en prescrivant des réductions drastiques et même une suppression des surfaces constructibles.

En ma qualité de Maire et donc de défenseure des intérêts de ma Commune, je considère que la loi ZAN, Zéro Artificialisation Nette, est une aberration car elle ne tient pas compte de la réalité du terrain et donc de la diversité de nos territoires ruraux. C'est pour cette raison, et sans aucune considération d'ordre politique, que j'ai récemment cosigné la Tribune anti loi ZAN du Président de la Région Auvergne Rhône Alpes, Laurent Wauquiez.

Il faut que l'Etat finisse par entendre les Maires des territoires ruraux qui sont peu à peu privés de toute liberté de gestion et de développement de leurs Communes !

Les bons élèves ne sont pas récompensés, ils sont logés à la même enseigne que les communes ultra urbanisées. Ces lois sont « ruralicides » elles interdisent toute forme d'avenir dans la ruralité.

Néanmoins, la loi court déjà depuis août 2021 et nous sommes tenus de poursuivre notre travail...

Au chapitre urbanisme, je vous rappelaient dans le précédent numéro du printemps, que des règles sont à respecter pour toute construction, modification, aménagement. Or, certains propriétaires n'hésitent pas à contourner celles-ci, au risque de s'exposer

à des recours, à des conflits de voisinage, à des problèmes de conformité.

Je me refuse à fermer les yeux sur ces contrevenants qui enfreignent la loi, alors que l'Etat nous contraints à l'application de PLUIH. Je tiens à les mettre en garde ; ils n'obtiendront pas leur achèvement de travaux et, sans ce document, ils prennent le risque de ne pas pouvoir vendre leur bien le moment voulu ! Je serai intransigeante, comme je le resterai envers ceux qui transgressent dans un autre chapitre le code de la route en toute impunité et mettent en danger les autres.

Vous l'aurez compris, je revendique le Respect des Biens et des Personnes, désormais trop souvent bafoué car il est la base des rapports que nous entretenons au quotidien et qui garantit le bien vivre ensemble que nous souhaitons préserver dans notre commune et que nous devons inculquer aux nouvelles générations. « Le respect mutuel est le fondement de la véritable Harmonie » pour reprendre les paroles d'un sage le Dalaï Lama !

Les événements internationaux nous rappellent trop souvent que la paix est fragile. Au niveau national, nous devons réagir face à cette vague de violence désormais trop souvent banalisée.

Ce n'est pas un signe de bonne santé mentale d'être bien adapté à une société malade.

Corneille disait « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire », vous connaissez ma volonté de surmonter les difficultés, vous pouvez compter sur mon investissement à destination des Groissiat, pour défendre vos intérêts et ceux de la commune de toute mes forces et poursuivre mon engagement avec mon équipe municipale.

Le 6 janvier 2024, nous vous donnons rendez-vous à 11h30 pour vous présenter nos vœux, cette nouvelle année 2024 sera riche de transformations, le lancement de travaux à découvrir dans ce nouveau numéro et toujours une actualité festive.

D'ici-là, nous émettons le souhait de garder ensemble notre âme de village, d'entretenir la convivialité et le dynamisme qui nous caractérisent.

Restons solidaires pour affronter un futur incertain... mais ambitieux !

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Bien à vous

Patricia DEGUERRY
Maire



AMÉNAGEMENT PARC LOISIRS

Chose promise, chose due. La première phase de rénovation du Parc Loisirs a débuté ce mois de décembre 2023 et se poursuivra jusqu'en mars 2024. Durant ces travaux, l'accès au parc est fermé. La démolition de l'ancien court de tennis, utilisé comme terrain de beach-volley, est effectuée. Cette aire sera engazonnée et deviendra une zone de détente pour éviter tous les problèmes passés engendrés par l'instabilité du terrain.

En second lieu, une fois le terrain bien consolidé, les chemins seront redessinés, des jeux et des agrès seront installés.

Réouverture du parc prévue en avril 2024, si les conditions météo permettent une avancée correcte du chantier.

► **Coût de l'opération : 85 000 €, subventionnée en partie par l'État, le département et HBA.**

RACCORDEMENT EAUX USÉES MARTIGNAT/ GROISSIAT vers la station d'épuration de Groissiat

Les travaux de refoulement des eaux usées de Martignat vers la station d'épuration de Groissiat débuteront fin janvier 2024 à l'initiative de Haut Bugey Agglomération sous maîtrise d'ouvrage pour une durée d'environ 8 mois.

Comme nous l'évoquions dans notre édition du printemps, ces travaux, sont indispensables à la poursuite de développement des zones de construction. Ils impacteront la commune de Groissiat depuis la départementale RD106 jusqu'à la ZI de Nerciati, incluant les quartiers proches du cimetière, du chemin moulin de

Nerciati, la voie romaine près de l'école et du Parc Loisirs.

Les rencontres avec le groupement d'entreprises retenues, entreprise locales, ont eu lieu le 8 décembre.

Toutes les précautions sont prises auprès des acteurs qui graviteront autour de ces travaux, à savoir l'organisation des transports scolaires, de l'accès à l'école, à la cantine, aux entreprises concernées...

Des réunions de chantier hebdomadaires, auxquelles les élus de Martignat et Groissiat seront conviés, permettront de suivre les travaux et vous pouvez compter sur notre présence assidue.

Les imprévus, les intempéries, seront inéluctables, cela fait partie de la vie d'une commune. Nous sommes conscients des désagréments que vont devoir supporter les riverains.

C'est pourquoi une réunion publique a donc été initiée à notre demande auprès d'HBA. Elle aura lieu le mardi 30 janvier 2024 à 19h à la salle polyvalente de Groissiat où nous vous invitons à venir nombreux.

Les équipes de HBA et les entreprises chargées des travaux vous présenteront le programme et le calendrier.

RÉFECTION SECTEUR JOBIN ET CHEMIN DU MOULIN DE NERCIAT

Dans nos précédentes éditions, nous vous annonçons que notre projet de mandat, la réhabilitation complète du quartier Jobin, incluant le Parc Loisirs, le chemin du moulin de Nerciati et bien entendu la rue Jobin, était suspendu aux travaux d'envergure et incontournables menés par HBA dans le cadre du raccordement de Martignat à la station d'épuration (STEP) de Groissiat.

Les travaux débuteront fin janvier 2024, selon les informations relatives ci-dessus, notre chantier prendra le relais fin 2024.

Cet été, le bureau d'études Aintegra a été retenu par

l'équipe municipale, la finalisation des études est en cours, les appels d'offres seront lancés courant 2024.

Ce projet, rappelons-le, a pour but, non seulement d'embellir le secteur, le rendre plus convivial mais surtout de le sécuriser et d'améliorer l'éclairage public.

Les grandes lignes de ce programme seront davantage dévoilées dans l'édition de cet été. D'ici là, les travaux d'assainissement auront avancé.

► **Coût de l'opération : environ 1 400 000 €**

SINISTRE ACCIDENTEL place G^{al} De Gaulle

Fin juillet, veille des vacances d'été, le local communal abritant les transformateurs électriques des toilettes, a pris feu.



L'alerte a été lancée par les gendarmes qui faisaient leur ronde sur la commune. Au-delà des dommages sur le bâtiment, c'est surtout la coupure de l'éclairage public qui nous a posé problème.

Face à la lenteur administrative, le rétablissement a été repoussé à cet automne.

Nous regrettons vivement ces désagréments, d'autant que nous avons remué ciel et terre pour accélérer ce dispositif de remise en marche. Il faut parfois savoir actionner tous les leviers pour résoudre des problèmes apparemment simples !

Mais la lumière fût rétablie à temps pour illuminer nos quartiers pour Noël et pour garantir la sécurité de nos administrés !

En janvier, la remise en état du bâtiment sera effective, la boucle sera bouclée !

Merci pour votre patience !

RÉNOVATION DU PARC ÉCLAIRAGE



La commune a pour objectif d'optimiser la consommation d'énergie dans un contexte de hausse des coûts d'électricité. C'est pourquoi nous avons engagé une démarche de modernisation du parc avec passage en luminaires LED.

Le coût des travaux étant élevé, ils seront réalisés en plusieurs tranches et commenceront fin janvier 2024 dans le secteur d'Alex à savoir :

- Zone de la prairie et zone du Marais où seront remplacés des sources lumineuses très énergivores
- Rue Pompidou, place Mendès France et Grande rue, du rond-point à la sortie nord d'Alex
- Rue du Praillon et 2 luminaires impasse du Foulon.

Au total, les travaux concerneront 71 points lumineux pour **un montant de 118 000 € TTC**. Ces dépenses étant subventionnables, **le reste à charge pour la commune sera de 65 300 € HT**.

Nous procéderons également, sur le nouveau matériel, à la mise en place d'un programme d'abaissement des puissances selon les créneaux horaires suivants :

- Abaissement de 50% de 21H à 23H
- Abaissement de 70% de 23H à 5H
- Abaissement de 50% de 5H à 7H.

D'après les études du SIEA, nous devrions, à terme, réaliser une économie d'énergie théorique de l'ordre de 70%.

DES NOUVELLES DES JARDINS D'ALEX



La commercialisation par le promoteur a repris, la viabilisation du terrain devrait débuter au printemps 2024 pour une mise en service en mai 2026.

Touchés par la crise du logement, la baisse du pouvoir d'achat, la hausse du prix des matières premières, des taux d'intérêts au plus haut, des difficultés pour les jeunes couples à obtenir leurs prêts pour accéder à la propriété, les promoteurs subissent de plein fouet cette crise mais restent confiants et décidés à lancer ce programme.

Promoteur local, la famille DI CIOCCO nous informe régulièrement de l'avancée de leur projet et nous rassure sur l'avancement.

ENCOMBRANTS

Rappel : la déchetterie de Veyziat est ouverte gratuitement à tous les habitants de Haut-Bugey Agglomération. C'est un service gratuit pour les particuliers en revanche, facturé aux collectivités !

Le ramassage des encombrants n'est pas une obligation. Groissiat a décidé de rendre ce service à tous ses habitants, 2 fois par an, pour les objets réellement volumineux dits encombrants. Tout ce qui peut être transporté dans un véhicule particulier doit l'être. Lors de la prochaine collecte, au printemps, les objets ne remplissant pas les conditions ne seront pas ramassés.

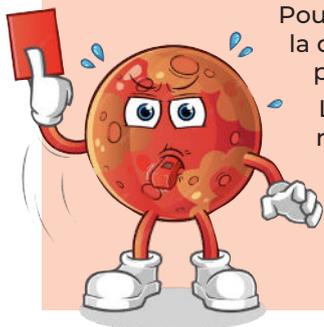
Il nous paraît donc essentiel d'insister sur la gratuité de la déchetterie pour les particuliers et de rappeler les règles d'utilisation de ce service (*voir ci-contre*)

NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME DES ENCOMBRANTS :

- **Gravats**, qui doivent être amenés en déchetterie
- **Déchets verts** (herbe tondue, branchages ...), qui doivent être déposés en déchetterie
- **Pneus usagés**, qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste
- **Bouteilles de gaz**, qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises à un point de collecte
- **Véhicules à moteur** (carcasse de voiture), qui doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage

CARTON ROUGE !

Nous sommes remontés contre les artisans indécents, sans scrupules, qui s'octroient des terrains privés ou communaux et les transforment en décharges !



Pour les professionnels du bâtiment, les gravats ne se déposent pas à ciel ouvert. Certes, la déchetterie n'est pas gratuite pour eux mais cela fait partie de la déontologie de leur profession.

Les gendarmes sont avertis et guettent ces dépôts sauvages qui sont des délits répréhensibles pouvant engendrer des amendes pouvant s'élever jusqu'à 750€, voire davantage avec confiscation du véhicule les transportant.

Si vous repérez ces individus en pleine action, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie en composant le 17 et à relever la plaque d'immatriculation, voire le nom de l'artisan, pour l'identifier.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Maire de la Commune de GROISSIAT informe que face aux obligations imposées par la législation funéraire, DEUX procédures de mise en conformité sont engagées dans le cimetière communal de Groissiat.

1/ La liste des sépultures relevant du terrain commun, à défaut de titre de concession, est consultable sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière.

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance

munies, si une concession existe, de l'exemplaire de l'acte conservé par la famille ou, le cas échéant, de toute information complémentaire concernant la ou les personne(s) inhumée(s).

2/ Concessions échues : Considérant l'article L.2223-15 du Code général des collectivités territoriales, les concessionnaires ou les ayants droit des concessions, dont la liste est consultable sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière, sont invités à se faire connaître en mairie, par tout moyen à leur convenance, munis des pièces justifiant leur qualité de concessionnaire ou d'ayant droit du concessionnaire,

afin de procéder aux démarches nécessaires à la régularisation de la situation de la sépulture.

Pour ces deux procédures, la date limite pour se manifester est le **31 mai 2024** :

- Soit en se présentant aux heures d'ouverture des services de la mairie : 50 route de Château Covet 01100 GROISSIAT du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
- Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante : Madame le Maire – Mairie – 50 Route de Château Covet – 01100 GROISSIAT.
- Ou un courriel à l'adresse suivante : mairie@mairiegroissiat.fr

INAUGURATION SCRM

Implantée depuis plus de 50 ans à Groissiat, cette société de conception et réalisation de moules est spécialisée notamment dans les secteurs de la cosmétique, l'automobile ou le médical.



Depuis plusieurs années, une nouvelle génération de co-dirigeants a repris les rênes. Ce binôme dynamique et ambitieux, composé d'Alexis ROCHAIX et Étienne PERRYON, ne cesse d'innover tout en s'inscrivant dans la continuité. Ayant le souhait de rester à Groissiat, les jeunes entrepreneurs nous avaient sollicités, il y a plus d'un an, pour présenter leur projet d'agrandissement. Projet évidemment soutenu à 100% ; le rôle d'un maire étant de veiller à conserver les entreprises et les emplois sur le territoire de sa commune.

Mme la Sous-Préfète, Danièle BALU, a d'ailleurs pu visiter en notre compagnie, l'été dernier, cette belle entreprise. Le 23 novembre 2023, élus, artisans et personnel ont inauguré cette nouvelle réalisation. Bonne continuation à ces jeunes entrepreneurs !

REPAS DES AÎNÉS



Toujours plus nombreux, 90 participants étaient réunis dans une ambiance festive le dimanche 26 novembre. MM. MIÈGE et SALIN ont assuré l'animation musicale avec brio.

Une pensée pour les absents au repas qui ont reçu un filet gourmand. Nos grands aînés, résidents de l'Ehpad des Héliobores ont reçu un ballotin le 20 décembre dernier à l'occasion de la visite de Madame le Maire et Evelyne MORAND adjointe en charge de l'action sociale.



RESPECT AUX CENTENAIRES DE L'EHPAD

Les Héliobores

Il fait bon vivre à Groissiat, un hommage à nos centenaires de l'Ehpad.

100

- Madame PETITJEAN Raymonde, 100 ans
- Madame MATHIAS Yvonne, 101 ans
- Madame VITAL Octavie, 102 ans
- Madame HUMBERT Lucienne, 102 ans
- Madame MARMILLON Madeleine, 103 ans

FÊTE DU VILLAGE LES 9 & 10 SEPTEMBRE 2023

Samedi 9 septembre



Une dizaine de kilomètres ont été parcourus par 60 marcheurs guidés par l'Association de chasse de Groissiat. Les participants n'ont pas trop souffert de la chaleur et ils ont été récompensés de leurs efforts par une généreuse collation, offerte par les chasseurs, toujours très organisés. Une mention spéciale à Jean-Louis SORLIN qui a concocté les desserts !

Dimanche 10 septembre



Toutes les associations étaient réunies autour de la Municipalité pour animer ce week-end qui rassemble toute la population.

Malgré un temps caniculaire, la traditionnelle tartiflette a encore connu un beau succès. Les arbres du parc et les chapiteaux offraient suffisamment d'ombre pour que chacun puisse manger au frais. Une fois n'est pas coutume, cette année la vente de bouteilles d'eau était en nette progression !

Seul bémol, les activités pour les enfants ont été moins fréquentées. Certes, les fortes températures ont pénalisé les structures gonflables et, à l'avenir, il faudra envisager d'autres activités, mais le Sou des Ecoles constate surtout une défection des parents : peu se rendent disponibles pour aider à l'animation du stand réservé aux enfants...

Rappelons que le bénéfice de cette journée est partagé entre toutes les associations, en plus des subventions versées par la Municipalité



LE 11 NOVEMBRE

La commune de Groissiat reste très attachée à l'hommage commémoratif envers les anciens combattants et, chaque année, associe les élèves de l'école à ce devoir de mémoire ainsi que la commune de Martignat.

Mme la Sous-Préfète Danièle BALU, nous a honoré de sa présence et a pu échanger avec la population.



LES PETITS CITOYENS EN ACTION



Remerciements à Zoé, Syriane, Tiphaine, Gabriel, Clément, Baptiste, Ethan, Téano, Léo et Matéo, qui ont donné de leur temps dans le cadre du dispositif pour confectionner les sacs gourmands pour leurs Aînés et décorer les tables.

ARBRE DE NOËL, le 10 décembre

L'atelier des lutins animé par O'Claire des Loisirs a rassemblé une soixantaine d'enfants de 0 à 12 ans. Le Père Noël a distribué les cadeaux aux plus petits non scolarisés, alors que les plus grands postaient leur lettre au Père Noël, pendant que les parents dégustaient le vin chaud préparé par la Commission associative. Un goûter a couronné cet après-midi festif et joyeux offert par la Municipalité.



LE SOU DES ÉCOLES cherche des volontaires



Même si la Mairie apporte un soutien financier, l'investissement des parents est indispensable. N'oubliez pas que les projets organisés grâce au Sou des Ecoles bénéficient directement à VOS ENFANTS. Alors, dégager un peu de temps durant la scolarité de vos enfants à l'école de Groissiat, c'est leur donner accès à des activités périscolaires de qualité, des voyages, des sorties piscine, skis, ... Cela en vaut la peine et c'est un bel exemple pour eux : on n'est jamais trop jeune pour être sensibilisé au bénévolat. **On compte sur vous !**

BACHELIERS ET SPORTIFS, promotion 2023



Désormais le rythme des récompenses est instauré annuellement et non plus tous les 2 ans, car les bacheliers sont de plus en plus nombreux, avec un taux de réussite d'environ 92 % chaque année et des mentions en hausse. La remise de ces récompenses et celles des sportifs ayant obtenu un podium durant l'année, aura lieu à l'issue des vœux de Mme le Maire et de l'équipe municipale le 6 janvier 2024. Présence obligatoire ou représentée pour recevoir sa distinction.

Bacheliers

- MENTION **TRÈS BIEN** avec les félicitations du Jury : Ckillian FRUSTIÉ
- MENTION **BIEN** : Alyzée HUBERT, Thomas DERDERIAN, Lucas MASTRONARDI
- MENTION **ASSEZ BIEN** : Téo GITTON, Valentine ROME, Mathilde ZAWLOCKI, Ninon ROPOSTE, Lou VOLLE

Sportifs

Léony ZOMPARELLI : Tir ; Justine DELLEY : Twirling ; Maëlyne PERTREUX : Handball ; Justine VALLET : Handball ; Mathilde FRASSON : Handball ; Alexandre CHAVET : Tennis de Table ; Ckillian FRUSTIÉ : Natation ; Caithline FRUSTIÉ : Natation ; Janelle FRASSON : Triathlon

PORTRAITS CROISÉS DE GROISSIATIS

François MUNOZ, un bénévole récompensé

Depuis toujours, François est investi dans le milieu associatif, aussi bien dans le domaine sportif que festif mais également au Sou des Écoles lorsque ses enfants étaient petits.

Joueur de basket depuis 1978, il devient entraîneur à l'USO Basket de 1983 à 1997 puis de 2011 à 2013, période pendant laquelle il faisait également partie de la commission technique. Il compte de nombreux titres de Champion de l'Ain et Vice-Champion de l'Ain.

En parallèle il est également président de l'ASG (Club de Tennis de Groissiat, devenu l'Association Sportive de Groissiat) de 1999 à 2020, il s'implique pour les jeunes et propose des stages d'initiation au tennis.

Son côté festif se traduit par une participation active au sein du Comité des Fêtes de Groissiat.

Dynamique, ayant l'esprit d'équipe, le sens de la communauté, François a une vraie carrière de bénévole et est très apprécié.

A l'heure où les vocations se font de plus en plus rares, l'homme et son parcours méritaient d'être mis à l'honneur et naturellement Madame le Maire a proposé sa candidature.

Ce fût chose faite le 5 décembre dernier à Bellignat où il recevait une médaille décernée par le Comité départemental Jeunesse et Sport, lors de la Journée Mondiale du Bénévolat.



■ Décès en 2023



Janvier

Le 06 - Gérard BOURDILLON

Le 17 - Michel PICARD

Février

Le 04 - Jean DOMON

Mars

Le 05 - Geneviève PORRA née CAMUS

Avril

Le 09 - Jean CORNU

Le 17 - Albert POYARD

Mai

Le 21 - Jean BLANC

Le 31 - Monique GERDIL-MARGUERON née
ROLLET

Juin

Le 23 - Sylvain FERRANDO

Le 25 - Renée MACHURAT née JANTET

Août

Le 02 - Jean PERRIN

Le 23 - Gérard GUY

Le 27 - Marcelle MARTIN née GODARD

Septembre

Le 07 - Paule MAGNARD née MERCIER

Le 10 - Michelle MONNET

Le 12 - Hélène SCHWARCZ née DUPASQUIER-
MEYNARD

Le 13 - Yolande BERTRAND née LOCATELLI

Le 25 - Anselmo LOPEZ CALVO

Octobre

Le 11 - Marie DUBOURGET née ECUER

Novembre

Le 16 - Henriette REY née FEUGIER

Le 17 - Maurice HUMBERT

Le 29 - André RICHÈME

Décembre

Le 07 - Julianne PORTUGAL née BUENERD

■ Naissances en 2023



Janvier

Le 27 - Gabriel FAIVRE

Février

Le 18 - Lyne TEPPE FAGHEL

Mars

Le 19 - Clara COCOROIU

Avril

Le 11 - Alexandre GIRARD

Mai

Le 16 - Colin BONTIKOUS

Juin

Le 22 - Meva AYDIN

Le 27 - Eyüp SAHIN GÜLER

Novembre

Le 14 - Akin CAVDAR

Décembre

Le 05 - Louisa LAKCHIN

Le 10 - Sofia RUSSO

■ Mariages en 2023



Mai

Le 06

Cristina MENDES & Nicolas CHARNAL

Le 20

Julie COMBE & Amar MIHOUBI

Août

Le 26

Isabelle GIOANNI & Andrianantenaina
RAZAFIMAHATRATRA

Septembre

Le 23

Mélanie MARBOTTE & Xavier FAIVRE

Octobre

Le 14

Julia DEGUERRY & Thibaud LECETRE

Adieu à Natacha LORILLARD (DE HAUTECLOQUE), conseillère départementale sur notre canton de Nantua



Après avoir lutté avec beaucoup de courage contre la maladie, le vendredi 8 septembre 2023, notre conseillère départementale est décédée à l'âge de 48 ans. Éluë depuis 2015 sur le canton de Nantua aux côtés de son binôme et ami, Jean DEGUERRY, elle était présente à toutes les manifestations sur la commune où elle a résidé par le passé et œuvré au Sou des Écoles. Dévouée, battante, elle n'a pas gagné son combat contre la maladie, malgré la volonté et l'optimisme qui la caractérisaient.

C'était une belle personne, nous ne l'oublierons pas.

Hommage à « Josée » DUBOURGET



Elle était une figure de Groissiat, maman de Viviane et Lionel et grand-mère attentionnée d'Elona et Nicolas, Marie-Josette dite « Josée » était très impliquée dans la vie locale.

Épouse de Jean DUBOURGET, Maire de Groissiat de 1989 à 2001, elle l'accompagnait dans toutes les manifestations et lui apportait un soutien sans faille.

Investie dans le CCAS et au Grobbes Club durant de nombreuses années, Josée

était amoureuse de son village et ne manquait aucun événement ni aucune occasion de partager un petit verre de rosé !

Mais elle était surtout un grand soutien pour l'ADAPEI, très active au travers du conseil d'administration et du conseil de vie social qui lui permettaient de faire le lien entre les familles et les divers intervenants.

Elle nous a quitté le 11 octobre dernier et nous conserverons en mémoire son sourire et sa joie de vivre.

Calendrier prévisionnel des manifestations 2024

JANVIER

- Sam. 6** Cérémonie des vœux de la municipalité à 11h30
- Mar. 9** Assemblée Générale du Grobbes Club à 18h30
- Ven. 19** Assemblée Générale du Comité des Fêtes

FÉVRIER

- Dim. 18** Loto du Comité des Fêtes et du Sou des écoles à 13h30
- Du 19 au 23** Sorties de ski vacances d'hiver organisées par le Parc Loisirs
- Ven. 23** Assemblée Générale du Parc Loisirs et repas

MARS

- Ven. 08** Vente de bugnes par le Sou des écoles
- Sam. 09** Fête de la Saint Patrick organisée par le Sou des écoles à 19h

AVRIL

- Sam. 6** Village propre à l'initiative de la Municipalité (regroupement au Parc Loisirs)
- Ven. 12** Comédie musicale interprétée par le Groupe scolaire, salle polyvalente
- Sam. 13** Soirée cassoulet du Comité des Fêtes

MAI

- Mer. 8** Commémoration du 8 Mai (À Martignat)
- Sam. 25** Soirée paëlla du Sou des écoles

JUIN

- Dim. 2** Vente de galettes par le Grobbes Club au four d'Alex
- Dim. 9** Élections européennes
- Dim. 23** Fête de l'école organisée par le Sou des écoles

JUILLET

- A définir** Journée découverte Associations Sportives de Groissiat au Parc Loisirs

SEPTEMBRE

- Sam. 7 et Dim. 8** Week-end Fête du Village animé par les associations communales et la municipalité
- Ven. 27** Virade de l'Espoir organisée par le Sou des écoles de 14h à 19h+ AG du Sou des écoles

OCTOBRE

- Dim. 6** Vente de quiches/pizzas au four de Groissiat par le Grobbes Club
- Sam. 12** Fête de la bière organisée par le Sou des écoles

NOVEMBRE

- Lun. 11** Commémoration du 11 Novembre (À Martignat)
- Ven. 22** Soirée Beaujolais organisée par le Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

- Dim. 1^{er}** Repas des Aînés offert par la commune
- Dim. 8** Arbre de Noël de la commune